

Le Cléguerois

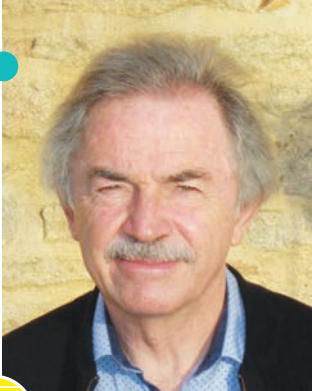
Bulletin d'informations municipales



JANVIER 2021

N° 49

www.cleguer.fr



Édito



En juillet dernier, je commençais mon éditorial en écrivant « nous venons de vivre la plus grande crise sanitaire ... » L'automne m'a rattrapé, avec le retour de la pandémie, sans doute plus sournoise, mais non moins dangereuse. Notre solidarité du printemps a quelque peu fléchi, chacun demandant à pouvoir déroger aux règles communes de restrictions de contacts et de circulation. Il est vrai que l'approche des fêtes de fin d'année a fait craindre le pire aux commerçants. Avec les maires de l'agglomération, nous avons demandé au premier ministre de définir des règles équitables : pas de produits non indispensables disponibles dans les grandes et moyennes surfaces, alors que les petits commerces étaient fermés. Il nous a partiellement écouté et a modifié les règles.

Cette crise sans précédent :

- a montré la difficulté pour nos gouvernants à donner une ligne de conduite quand personne ne sait,
- a montré la solidité de notre démocratie où rapidement nos responsables ont su adapter leur politique pour activer les solidarités nationales.

Bien sûr, cela se fait au détriment des règles budgétaires définies et de nos endettements nationaux.

Lors de son premier discours, notre président a eu cette phrase « quoi qu'il en coûte », et le gouvernement a appliqué cette directive.

Après la crise sanitaire, nombreux sont ceux qui prédisent une crise économique.

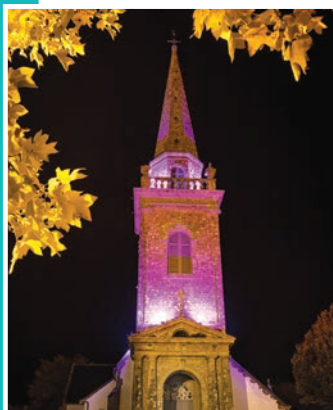
Bien sûr, celle-ci aura lieu. Espérons que son ampleur sera atténuée par notre capacité à rebondir, à consommer local et à rester solidaire, c'est-à-dire mettre en application nos bonnes idées de l'année 2020.

Chaque crise peut et doit amener son rebond. Il en est du ressort de chacun d'entre nous d'y participer.

L'équipe municipale participe à cette relance par ses projets et ses investissements, avec l'ambition que cela bénéficie à tous les habitants de la commune.

Bonne et heureuse année à vous et ceux qui vous sont chers, bonne santé.

A l'initiative de la municipalité et en accord avec le recteur, l'église s'est illuminée en rose pour l'opération Octobre rose, campagne de lutte contre le cancer du sein. En novembre, l'église s'est parée de bleu en solidarité avec la lutte contre les cancers au masculin.



Sommaire

Sommaire - Éditorial.....p.2

Vie municipale.....p.3

Travauxp.4 à 9

Environnement.....p.10 à 11

CCAS.....p.12

Communication et Culturep.13 à 15

Vie périscolaire.....p.16

Écoles.....p.17

Associations.....p.18 à 24

Informations diversesp.25

Expression des élus.....p.26

État civil.....p.27

Calendrier des événementsp.28

Directeur de la publication
Alain Nicolazo

Maquette
David Pradels - Otchoz.com

Crédit photo couverture
Erwan Le Bouhellec

Impression
IOV - Imprimé sur un papier PEFC avec des encres sans solvant.
Dépôt légal n° ??? du 1^{er} trimestre 2021.



Cette année, les agents des services techniques de la municipalité ont fabriqué des décorations de Noël en bois de récupération.



Vie municipale

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Les commissions municipales sont des commissions d'étude. Elles ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leur domaine de compétence, et qui doivent être soumises au conseil municipal. Elles ne disposent cependant d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune. Elles sont créées au conseil municipal qui suit celui de l'élection du Maire et des adjoints. La municipalité en compte cinq :

• URBANISME, TRAVAUX ET VOIRIE URBAINE

Bernard LE DIAGON
Prisca BARDOUIL, Isabelle CAIROU, Jean-Yves COCHE,
Gilbert FLEGO, Guénaël ROBIC, Anthony QUERO

• COMMUNICATION, CULTURE, ARTISANAT, COMMERCE

Sandrine LE GOUIC
Prisca BARDOUIL, Stéphane CORLAY, Audrey GAUDART,
Corinne LEFEVRE, Hervé ROULLAY, Valérie MONGIN

• ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE

Michel BARDOUIL
Isabelle CAIROU, Gilbert FLÉGO, Anne GUILLEMOT,
Nathalie LE TREHOUR, Marjolaine SIMON

• AFFAIRES SOCIALES

Christiane FRANCOIS
Carole BOUDIC, Anne GUILLEMOT, Nathalie LE TREHOUR,
Corinne LEFEVRE

• VIE ASSOCIATIVE ET VIE SCOLAIRE

Patrick EVANO
Carole BOUDIC, Jean-Yves COCHE, Stéphane CORLAY,
Audrey GAUDART, Guénaël ROBIC, Hervé ROULLAY,
Marjolaine SIMON, Michel LE SAEC

COMMUNE DE CLEGUER



Retrouvez le trombinoscope de vos élus sur notre site internet <http://www.cleguer.fr/>

DU MOUVEMENT PARMI LE PERSONNEL DE LA COMMUNE

Françoise Krafft a quitté l'accueil de la mairie le 30 septembre pour une retraite bien méritée. En poste depuis 2002, elle a rempli plusieurs fonctions au sein de la commune : à la médiathèque, à la poste puis au service administratif.

Chargée, entre autres, de la gestion du cimetière, elle a participé à la mise en place du système informatisé et a géré la reprise de tombes et concessions tombées à l'abandon.

Chacun sait qu'il s'agit d'un domaine où il faut faire preuve d'humanisme et d'à-propos tant ce sujet est sensible. Madame Krafft a grandement participé au bon déroulement des opérations, y compris pendant les travaux du cimetière.

Au nom du conseil municipal et des habitants de la commune, nous tenons à la remercier de la qualité de son travail au service de nos concitoyens et lui souhaitons une très bonne retraite.

Sébastien DY a rejoint la municipalité le 7 septembre en tant que responsable des Services Techniques. Titulaire d'un Brevet de Technicien Supérieur en aménagements paysagers, il était auparavant responsable des Services Techniques de la commune de Pont-Scorff où il était en poste depuis 2004.



TRAVAUX DE KERCHOPINE

Tout d'abord, un peu d'histoire. Dès 2014, nous et nos prédécesseurs avant nous, avons été alertés sur la problématique de circulation et de stationnement du centre de Kerchopine : densité de la circulation, à l'époque plus de 2600 véhicules par jour, dangerosité du stationnement sur des emplacements non prévus pour cela, et même non autorisés puisque sortant anarchiquement sur une route départementale.

Nous nous sommes donc, dès le début de 2014, mis en recherche de solutions en nous rapprochant des propriétaires fonciers du secteur, du département pour la circulation sur cette route et de l'agglomération pour améliorer la desserte des transports en commun.

Nous avons alors découvert :

- le projet de raccordement de l'assainissement de Calan avec celui de Plouay, et donc des prévisions de travaux importants en traversée de Kerchopine ;
- le projet du département de supprimer la sortie vers Lorient au niveau de Pont en Daul, compte tenu de la sécurité à ce niveau et des accidents mortels réguliers.

Nous avons, dans un premier temps, amélioré la sortie de Kerraoul et l'arrêt de bus, afin d'améliorer la sécurité de chacun et de limiter la vitesse qui était à bien des égards excessive à ce niveau.

Nous avons négocié avec les propriétaires fonciers du centre de Kerchopine pour trouver un accord avec quatre d'entre eux, pour acquérir des surfaces suffisantes, pour créer un parking et avoir un espace suffisant pour créer des abris bus sécurisés et sécurisants.

Dans le même temps, nous avons, avec le maire de Plouay, rencontré à plusieurs reprises les responsables du département afin d'avancer sur le projet de 2 fois deux voies entre St Quio et Pont en Daul, voire Restavy. En effet, suite à la fermeture de la bretelle de sortie en direction de Lorient, ce sont 700 véhicules/jour en plus qui traversent Kerchopine. Nous arrivons à saturation sur cet axe alors que l'axe Lorient-Plouay est déjà le plus fréquenté du département en deux voies avec plus de 13 000 véhicules/jour.

Ces discussions nous ont amenés à prendre conscience que la 2 fois deux voies, en tenant compte des délais administratifs, ne verra le jour que dans huit à dix ans. Il nous fallait donc trouver une solution alternative, d'où ce rond-point mis sur la départementale par le conseil départemental, afin de permettre aux Plouaysiens de sortir pour aller sur Lorient.



Travaux



Dans le centre de Kerchopine, nous avons créé un parking répondant à nos différents besoins : co-voiturage, parking pour ceux qui prennent le bus, parking pour les clients des commerces. De fait, il n'y aura plus de stationnement anarchique sur la départementale et nous nous mettons en règle avec la législation.

Ce parking répond de plus aux normes environnementales (voir article suivant).

Nous avons également supprimé le rond-point pour le remplacer par un plateau, afin de tenir compte des contraintes des engins agricoles et véhicules lourds qui traversent à ce niveau.

Ce chantier n'est pas tout à fait terminé, nous allons, avec le département, créer un aménagement léger de circulation pour les piétons et les cyclistes en longeant l'axe entre St Quio et Kerraoul, ainsi que modifier la sortie venant de Calan, afin de permettre une meilleure giration.

L'agglomération et le département travaillent également pour créer un plateau ou un giratoire au niveau de la zone artisanale et son extension.

De son côté, la commune de Calan travaille à la mise en place d'un cheminement doux entre le centre du bourg et le parking de Kerchopine.

Tout ceci vous montre l'importance de ces travaux qui s'inscrivent dans une logique de sécurisation, d'amélioration des cheminements doux, de création de stationnements perméables, et surtout veulent s'inscrire dans la durée.

Acquisition du terrain, étude et travaux : 711 448 €
Effacement des réseaux eaux pluviales, électriques et telecom, eaux pluviales parking : 480 250 €
Coût total des travaux : 1 191 698 €
Subventions : 468 318 € (soit 39%)



GESTION ALTERNATIVE DES EAUX PLUVIALES : UN PARKING INNOVANT

Le projet d'aménagement de Kerchopine prévoyait la création d'un parking de 88 places dont 2 pour les personnes à mobilité réduite.

Sollicitée par Cléguer pour la gestion des eaux pluviales, Lorient Agglomération a proposé à la commune que ce projet soit innovant et exemplaire en proposant la réalisation de surfaces drainantes et de noues paysagères pour stocker et infiltrer les eaux de ruissellement du parking.

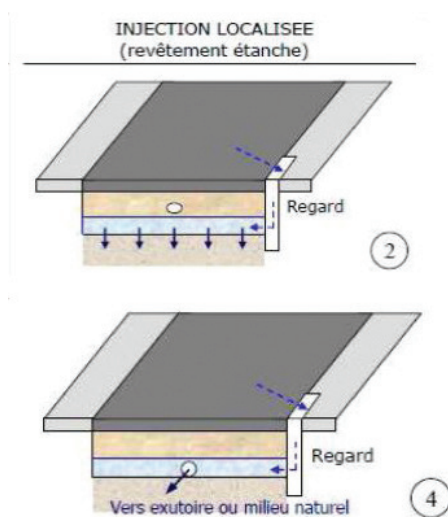
En effet, l'imperméabilisation importante de cette ancienne prairie aurait entraîné des ruissellements jusqu'au point bas du parking nécessitant de trouver un exutoire capable d'absorber les volumes et débits d'eaux de l'ensemble de la surface du parking, ce qui n'était pas compatible avec la présence d'un petit fossé au bord de la route de Poulgourio.

La solution proposée consiste à gérer le plus possible la goutte d'eau à l'endroit où elle tombe.

Il a donc été proposé diverses techniques dites «alternatives» de gestion des eaux pluviales :

- les emplacements de parking sont réalisés en pavés drainants TTE Multidrain+.
- Sur les voies de circulation du parking, les eaux pluviales sont captées par des grilles qui dirigent l'eau par l'intermédiaire de drains dans la chaussée à structure réservoir. Cette technique permet de stocker et d'infiltrer les eaux avant une restitution au milieu naturel.

Concrètement, la couche de forme d'une partie de la chaussée est réalisée en matériaux présentant un indice de vide conséquent. Avec un indice de vide de 30%, 1m³ de couche de forme permet de proposer un volume utile de rétention de 300 litres.

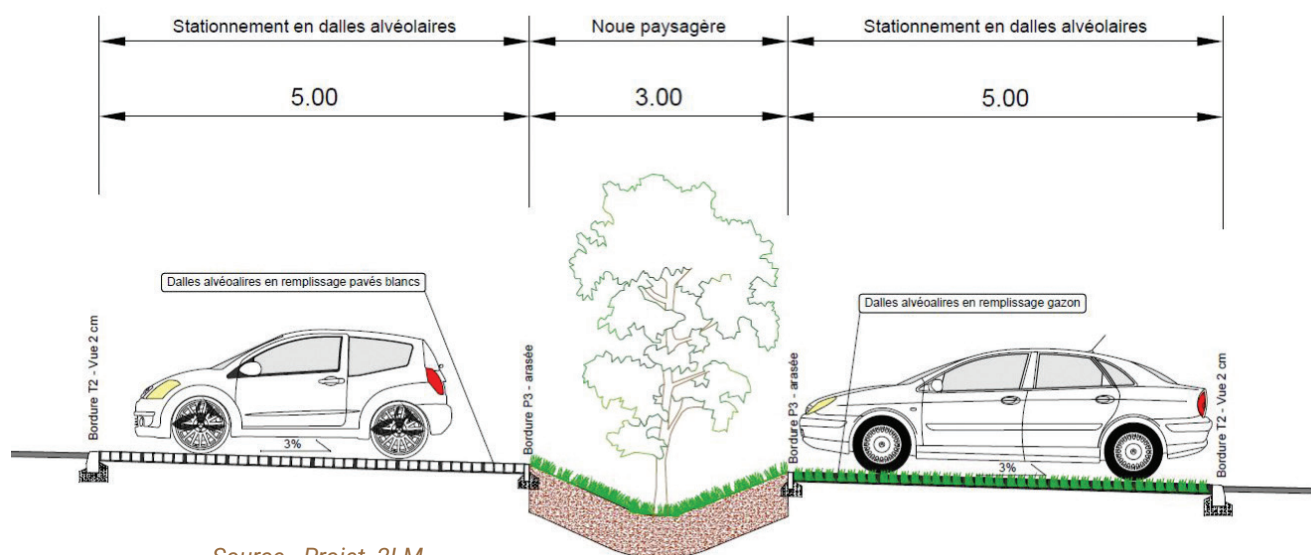


Exemples de structure réservoir - Source 2LM



Travaux

- Deux noues paysagères ont également été créées pour recevoir les eaux de ruissellement et permettre leur infiltration dans le sol. Des bandes enherbées ou plantées d'arbustes viennent compléter le dispositif d'infiltration en ménageant des zones d'infiltration supplémentaires et donner un aspect moins minéral au projet.



Source - Projet 2LM

Un rejet dans le fossé situé le long de la route de Poulgourio a été aménagé pour les surplus qui n'auraient pas eu le temps de s'infiltrer dans les différents dispositifs. Ce fossé ne devrait servir qu'exceptionnellement puisque toutes les eaux sont censées s'infiltrer dans les pavés drainants et les noues.

Certaines places de parking ont été aménagées avec des revêtements mixtes : une partie en pavés drainants rallongée sur 3m de long par un mélange terre/pierre. Ces emplacements agrandis sont destinés au stationnement des fourgons et des véhicules attelés. Toutes ces techniques alternatives de gestion des eaux pluviales :

- contribuent à la recharge des nappes phréatiques,
- limitent les inondations,
- participent à la biodiversité en ville,
- atténuent les îlots de chaleur urbains,
- améliorent la qualité de vie et du paysage urbain,
- permettent de s'adapter au changement climatique.

Le financement du parking est assuré par la commune de Cléguer et Lorient Agglomération. Lorient participe à 60% du coût des chaussées réservoir, des places de stationnement et des noues.



Travaux

ÉCOLE GEORGES BRASSENS

La commune a profité des vacances d'été pour rénover la façade de l'école. Il a été décidé de laisser les pierres apparentes en harmonie avec la Grange. La cheminée a été supprimée et la toiture reprise. Coût des travaux : 33 124 €.



Lors du Conseil d'école du 21 juin 2019, les enfants ont émis le souhait d'avoir un billodrome dans leur cour d'école.

Un billodrome de 9m² en sol souple pour un coût de 2 400 € a donc été installé dans la cour pendant les vacances d'été.

Dès la rentrée de septembre, les enfants ont pu profiter de leur nouveau jeu éducatif, ludique et indémodable qui demande concentration, patience et précision.



8

VOIRIE RURALE

En 2020, la commune a réalisé la réfection des routes suivantes :

- route de Caudan : réalisation d'un cheminement doux dans un souci de sécurité de la sortie du bourg jusqu'au chemin qui rejoint Pont Person
- route de Lann Blenn Pilornec
- chemin du Park Jean

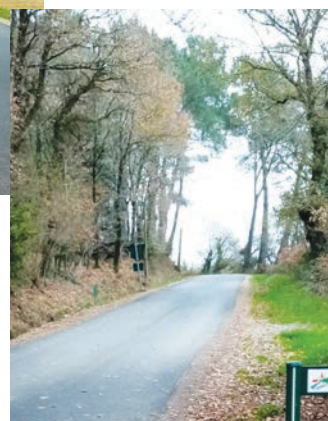
Coût des travaux :

- voirie : 95 176 €
- cheminement doux : 32 438 €

Chemin de Park Jean



Rue du Doued



Lann Blenn

Travaux

LOTISSEMENT DU PLATEAU DE KERHELLO

27 terrains sur 30 de la première tranche sont vendus. La seconde tranche est lancée depuis le mois de juin. 14 terrains sur 23 sont vendus avec permis de construire déposés.

Les logements sociaux (8 appartements et 4 maisons) devraient être disponibles le 1^{er} juillet 2021.



Plateau de Kerhello



INVESTISSEMENT MATÉRIEL

La commune a renouvelé certains matériels:

- une nouvelle tondeuse de type Gianni Ferrari Turbo 4 (28 490 €)
- un tractopelle JCB (91 000 € avec 13 000 € de reprise de l'ancien tractopelle, soit un investissement net de 78 000 €)



DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Pour savoir si votre logement est éligible à la fibre, vous pouvez consulter les sites mentionnés ci-dessous :

- <https://fibre.guide/eligibilite>
- <https://www.zdnet.fr/services/test-eligibilite/>

RECENSEMENT AGRICOLE 2020

L'édition 2020 du recensement agricole, organisée par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation, a débuté en octobre. Tous les agriculteurs de Bretagne sont concernés (environ 30 000).

D'octobre 2020 à avril 2021, toutes les exploitations de France métropolitaine et des départements d'outre-mer sont concernées par le recensement agricole. Cette opération, organisée tous les 10 ans simultanément dans tous les pays d'Europe, vise à collecter de façon exhaustive un nombre très important de données sur l'agriculture et les agriculteurs.

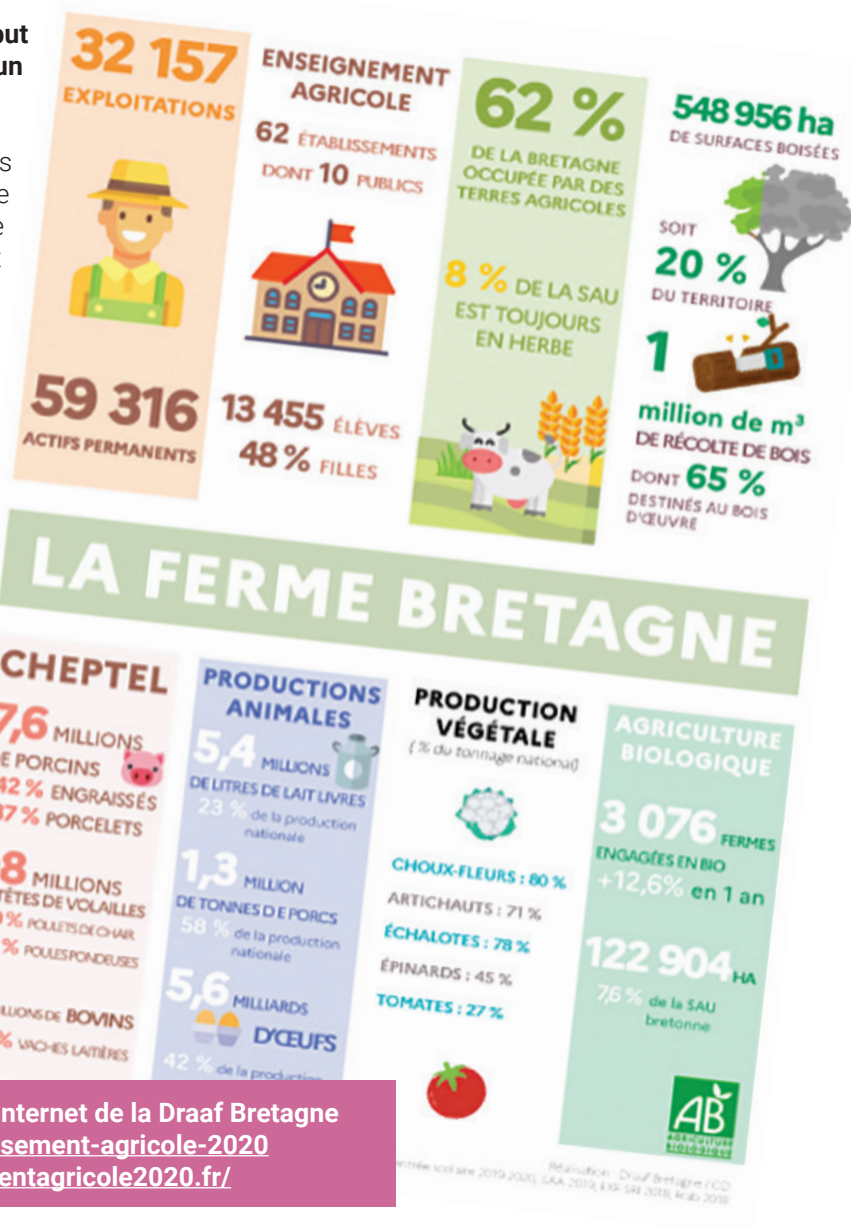
Ces données serviront aussi bien aux chercheurs pour nourrir leurs travaux qu'aux décideurs dans la conduite des politiques agricoles en éclairant l'ensemble des acteurs sur des enjeux importants.

La plus grande partie des exploitants sera invitée par courrier à répondre directement au questionnaire via internet, de manière totalement sécurisée. **7 500 exploitants bretons recevront la visite d'un enquêteur** et seront amenés à répondre, en plus du questionnaire de base, à des questions plus approfondies portant sur certaines thématiques. Pour réaliser cette opération en Bretagne, le service régional de l'information statistique et économique (Srise) de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne (Draaf) **mobilise 75 enquêteurs agréés**. Ces enquêteurs sont soumis au secret professionnel.

Les données individuelles restent strictement confidentielles. Elles seront diffusées dans un but uniquement statistique. Elles ne seront en aucun cas utilisées pour des contrôles.

Les premiers résultats du RA 2020 seront rendus publics à partir de la fin de l'année 2021, sur le site Agreste, afin que tous les acteurs du monde agricole ainsi que le grand public puissent mieux connaître l'agriculture française dans sa diversité (de filière, de territoire, d'organisation, etc).

En attendant, pour suivre l'évolution de l'agriculture sur votre commune, des fiches de cadrage des recensements agricoles 1988, 2000 et 2010 sont disponibles à cette adresse <http://recensement-agricole.agriculture.gouv.fr/>, il suffit de renseigner le nom de la commune.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de la Draaf Bretagne <http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Le-recensement-agricole-2020> ou sur le site national dédié <http://www.recensementagricole2020.fr/>



ENTRETIEN DE LA CALE DU BAS PONT-SCORFF

Lorient Agglomération est en partie propriétaire du site de la cale au Bas Pont-Scorff. L'entretien du site n'était pas satisfaisant et les plaintes augmentaient. Après délibération le 28 septembre, le conseil municipal a donc décidé de valider le principe d'un entretien en partenariat entre la commune et les services communautaires et d'accepter la participation financière de Lorient Agglomération dans le cadre de cet entretien.

Les services municipaux, plus réactifs en cas de problème, sont dorénavant chargés de l'entretien de la cale.

LUTTE CONTRE LA GRIPPE AVIAIRE

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, **vous devez mettre en place les mesures suivantes :**

Si vous êtes dans une commune en risque élevé :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.
- Pour connaître la zone dont vous dépendez :
- <http://agriculture.gouv.fr/espace-professionnel-mesures-et-indemnisations>
- Rubrique : Gestion des nouveaux cas d'influenza aviaire H5N8 en Europe.

Dans tous les cas :

- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Par ailleurs, l'application des mesures suivantes en tout temps est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de votre basse-cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des oiseaux sauvages ou des volailles d'un élevage professionnel, et vous devez limiter l'accès de votre basse-cour aux personnes indispensables à son entretien. Ne vous rendez pas dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;
- il faut protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- il faut réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.

11



Si une mortalité anormale est constatée :

- conservez les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant ;
- contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection de populations.



BONS D'ACHAT DÉLIVRÉS PAR LE C.C.A.S.

Cette année, le traditionnel repas des «72 ans et plus» a été annulé. Il a été remplacé exceptionnellement par un bon d'achat d'une valeur de 20 € valable dans les commerces et restaurants clégérois. Les membres du C.C.A.S. ont ainsi distribué 396 bons aux personnes de 72 ans et plus. Les personnes en EHPAD et celles du domicile partagé ont reçu, quant à elles, un colis composé de chocolats, galettes bretonnes et deux serviettes de table brodées avec le logo de la commune.

*Monsieur le Maire et
madame Christiane François*



BANQUE ALIMENTAIRE

La collecte de la banque alimentaire a eu lieu du 27 au 29 novembre. Les Clégérois ont fait preuve d'une grande générosité : 200 kg de denrées ont été récoltées à la supérette PROXI.

950 kg de produits ont également été recueillis au Super U de Pont-Scorff le samedi 28.

Ces dons permettront de venir en aide, tout au long de l'année 2021, aux familles de la commune qui se trouvent en difficulté.

Merci à tous les donateurs et aux bénévoles qui ont permis de mener à bien cette collecte !

Des dons de produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien sont possibles toute l'année en contactant le C.C.A.S.



Anaïs, bénévole lors de la collecte

12

DOMICILE PARTAGÉ

Un cheminement doux a été créé dans le jardin afin de faciliter le déplacement des résidents et rendre plus accessible les bancs installés sous les arbres. Un abri de jardin a également été installé pour le rangement du mobilier de jardin.



Pour disposer d'informations sur le fonctionnement et les inscriptions au domicile partagé, vous pouvez consulter le site : www.alzheimer-bretagne.fr

Madame Marie Cahérec, notre doyenne, a fêté ses 103 ans le 20 août dernier.

Communication - Culture

Médiathèque

ACCÉDEZ À L'OFFRE NUMÉRIQUE DU RÉSEAU

Avec votre abonnement à la médiathèque, accédez gratuitement à de l'autoformation et des magazines en ligne à partir de votre ordinateur ou de votre tablette (service proposé par la Médiathèque Départementale du Morbihan).



- Tout apprendre

Améliorez vos connaissances et formez-vous à distance avec ToutApprendre : la découverte des langues, l'apprentissage du français pour les non francophones, des conseils concernant la vie professionnelle, informatique et numérique, le code de la route (et bateau) ; des méthodes de musique et soutien scolaire.



- Cafeyn

Vos magazines préférés sur votre ordinateur avec Cafeyn : plus de 1000 titres de presse accessibles en ligne : actualités, culture, sports, loisirs... (deux titres de presse quotidienne sont inclus : 20 minutes et L'Equipe).

Pour profiter de cette offre, rendez-vous sur : mediatheque.morbihan.fr

Vous devez faire une demande de compte via un formulaire (un mail et un mot de passe vous seront demandés) en cliquant sur le bouton "S'inscrire" à gauche de l'écran.

Une fois votre demande envoyée, celle-ci doit être validée par la Médiathèque avant utilisation.

Ensuite, retournez sur : mediatheque.morbihan.fr, cliquez soit sur "Accédez à la ressource : Cafeyn" soit "Accédez à la ressource : ToutApprendre".

CONNEXION AU PORTAIL CALLIOPE.BZH

Allez sur le site <http://calliope.bzh> (ne pas utiliser internet exploreur)



puis cliquez sur **Mon compte**

Entrez votre nom de famille (sans le prénom) + votre mot de passe (par défaut, votre mot de passe est votre date de naissance au format JJMMAAAA).

Puis cliquez sur «Mon compte».

Vous pourrez ensuite :

- consulter les prêts en cours sur votre carte et celles des membres de votre famille (historique, retards...),
- demander la prolongation d'un prêt en cours,
- effectuer des réservations.

En cas de problème de connexion n'hésitez pas à appeler la médiathèque de Cléguer au **02 97 32 64 67**.



Vous avez apprécié le Bibliodrive pendant le confinement.
Depuis la réouverture de la médiathèque, nous avons souhaité maintenir ce service.

☰ *Communication - Culture*

Communication

LA GRANDE LESSIVE

Le thème de cette année : Inventons notre histoire !
L'occasion d'une nouvelle expérience : s'emparer de la situation de crise vécue par trois milliards de personnes à des fins créatives pour explorer ce qui est commun, mais également pour développer des points de vue singuliers et échanger.

Le 15 octobre, les écoliers de Cléguer ont ainsi accroché leurs créations sur un même fil mis en place aux abords du boulodrome.



Exposition
de la Grande Lessive



ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

La commune participe à l'animation «semaine pour les alternatives aux pesticides» organisée par Lorient Agglomération du 20 au 30 mars 2021.

À cette occasion, une distribution de compost et broyat devrait être organisée à Cléguer le mercredi 24 mars 2021.



CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS - 1^{ÈRE} FLEUR

Forte de ses 4 pétales attribués par le Conseil Départemental, la commune a déposé un nouveau dossier pour le concours des villes et villages fleuris. Le 10 novembre, lors de la cérémonie de remise des prix organisée en visioconférence par le Conseil Régional de Bretagne, la commune de Cléguer s'est vue décerner sa 1^{ère} fleur.



Infos communales, associatives y sont diffusées. Rejoignez-nous !

☰ *Communication - Culture*

Nouveaux Commerçants

SAS LE GUENNEC CARRELAGE

Fabien Le Guennec, Clégurois depuis 10 ans, vient de s'installer en tant que carrelleur.

Après avoir travaillé 15 ans dans le commerce, il a souhaité se réorienter dans le secteur du bâtiment et a suivi une formation de carrelleur. À l'issue de cette formation, il a été employé dans une entreprise d'Hennebont.

Pour tous vos travaux en neuf et rénovation (carrelage, faïence, sol souple), vous pouvez contacter SAS Le Guennec Carrelage au **06 81 64 92 01**.



SAVEURS ANTILLAISES

Passionnés par la cuisine antillaise de par mes origines guadeloupéennes, et ayant grandi au sein de ces saveurs auprès de ma mère et de mon beau-père qui avaient déjà créé leur propre entreprise de traiteur antillais "Max Antilles", il nous est tout naturellement venu l'idée, à Stéphanie et moi, il y a maintenant 6 ans, de relancer le concept sous un autre nom : "Saveurs Antillaises".

L'accroche a été immédiate et le public au rendez-vous. Habitant maintenant à Cléguer, nous espérons toucher un nouveau public et une clientèle à la recherche de nouvelles saveurs.

Vous pouvez nous retrouver sur les marchés de Lomenier le lundi matin de 8h à 13h, Pont-Scorff le mercredi de 17h à 20h, Caudan le vendredi de 16h à 20h, Clohars Carnoët et Quéven le samedi et dimanche de 8h à 13h30.

Livraison et service traiteur possible de 10 à 500 personnes.

N'hésitez pas à nous contacter pour un devis au **06 43 70 61 57** ou via facebook (saveurs antillaises 56).



15

📄 COVID-19 – MESURES DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Lorient Agglomération et ses partenaires (Région Bretagne, Département du Morbihan, Banque des Territoires, Chambres consulaires) viennent compléter les mesures déjà existantes au niveau national pour répondre aux besoins financiers des petites entreprises, des indépendants, des associations et des commerces locaux.

Pour sa part, Lorient Agglomération met en œuvre de nouvelles aides financières sous la forme d'un plan d'urgence en faveur de la relance de l'économie sur le territoire. Retrouvez toutes les informations utiles sur le site :

<https://www.lorient-agglo.bzh/a-vivre/developpement-economique/covid-19-mesures-de-soutien-copy-1/>

LE RIPAM (RELAIS INTERCOMMUNAL PARENTS – ASSISTANTES MATERNELLES)

Nous souhaitons saluer le professionnalisme et le sens du service des assistantes maternelles de la commune. Elles ont, pour la plupart, continué à exercer dès la première vague de la crise sanitaire, et donc, à accueillir des enfants durant les confinements malgré le contexte particulièrement anxiogène. En 2020, la commune de Cléguer compte 22 assistantes maternelles agréées et 14 sont réellement en activité pouvant accueillir jusqu'à 4 enfants maximum à son domicile.

Aujourd'hui le contexte sanitaire est encore très tendu et les familles comme les assistantes maternelles s'interrogent sur l'accueil des enfants, le maintien de salaire en cas de chômage ou la baisse d'activité professionnelle.

Le Ripam propose donc une veille juridique et administrative afin d'accompagner au mieux les assistantes maternelles et les parents notamment grâce aux mailings et au phoning qui permettent d'informer, d'orienter et d'écouter dans ces moments de confinement.

Le p'tit journal du Ripam permet de transmettre aux assistantes maternelles agréées sur le territoire un focus de l'offre et de la demande, de valoriser la profession et de proposer un planning des temps collectifs. C'est un outil important pour les animatrices puisque c'est un support de communication par trimestre qui informe des temps forts mis en place pour les familles, enfants et assistantes maternelles.

Les 2 animatrices ont pu réorganiser depuis juillet des temps collectifs sur Caudan, puis dès septembre sur Pont-Scorff et Cléguer avec un protocole sanitaire renforcé afin que chaque enfant et chaque assistante maternelle se sentent sécurisés et profitent au maximum en terme d'éveil et d'échanges.

C'est en effet le mardi que les matinées d'éveil ont lieu sur Cléguer, dans les locaux neufs de l'ALSH, situés rue St Gérard. Cette salle est très appréciée par le public car adaptée à l'accueil des tout-petits.



Le Ripam est intercommunal avec les communes de Pont-Scorff, Cléguer et Caudan.

Les locaux se situent à la Maison de la Petite Enfance, rue de Kergoff à Caudan.

Tel : **02 97 80 50 14** ripam@caudan.fr

Le relais s'adresse aux assistantes maternelles indépendantes à domicile ou en Mam (maison d'assistantes maternelles) ainsi qu'aux parents employeurs et aux enfants.

Accueil du public :

Permanences : le mercredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Accueil sur rendez-vous : les lundi et jeudi de 13h à 17h et le vendredi de 9h à 12h.

Accueil en mairie de Cléguer et à l'accueil de loisirs de Pont-Scorff sur rendez-vous.



ÉCOLE GEORGES BRASSENS

S'investir dans des projets ou l'art d'apprendre

Comme les années précédentes, les élèves de l'école Georges Brassens auront la possibilité de construire leurs savoirs à travers notamment des projets qui leur permettront de réinvestir les compétences travaillées plus traditionnellement en classe.

Dès la maternelle, l'étude du milieu marin grâce à un projet littoral favorise l'acquisition d'un vocabulaire riche et de connaissances scientifiques. Ce travail résonne particulièrement dans la classe de CM1. En effet, les élèves de M. Le Garff mènent un projet pluridisciplinaire en lien avec Le Vendée Globe. Pour cette occasion, ils suivent la skippeuse Clarisse Crémer et participent à la course virtuelle Virtual Regatta. Au programme : conférence avec la skippeuse, lecture d'articles et textes de littérature de jeunesse, géographie, mathématiques et préservation de l'environnement.

Dans les classes de PS/MS, CP, CE1 et CE2, cette dernière thématique sera étudiée à l'occasion de réalisations artistiques collectives en volume (à partir de matériaux de récupération) inspirées d'une sélection de livres de littérature de jeunesse sur la forêt, la mer et la campagne. La littérature de jeunesse sera une nouvelle fois à l'honneur grâce au concours d'écriture *On va en faire toute une histoire*. Après avoir été récompensés par le premier prix et avoir rencontré l'auteure Catherine Latteux en octobre 2020, les élèves de CM2, accompagnés par leurs camarades de CM1, participeront de nouveau à cette production d'écrits collective. Les productions et les photographies de ces projets seront visibles grâce à l'espace numérique de travail ONE dont l'école s'est dotée et qui sera complété par du nouveau matériel informatique au premier semestre 2021.



Les élèves de CM1 suivent le Vendée Globe



Les élèves de MS et GS découvrent le littoral breton

Votre enfant a 2 ans ou plus : les inscriptions sont possibles dès à présent, pour cela vous pouvez prendre contact avec M. Thoraval, Directeur de l'école Georges Brassens par courriel ec.0561689g@ac-rennes.fr ou par téléphone au 02 97 32 63 95.

17

ÉCOLE SAINT-GÉRAND

A l'école Saint Gérard, comme partout ailleurs, la COVID est venue perturber le début d'année. La semaine «Arts du Cirque» a dû être annulée. Cependant, les élèves se sont faits au port du masque et aux multiples contraintes imposées. Les enseignants s'adaptent aussi en initiant des activités respectueuses du protocole.



Les CE2-CM ont confectionné des jardinières en bois pour planter des bulbes

Les maternelles décorent le sapin de la cour



CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE BOCCIA DU MORBIHAN

C'est le 20 octobre dernier que le Championnat Départemental de Boccia du Morbihan était organisé par le Comité Départemental du Morbihan dans la salle omnisport de Cléguer. La Boccia est un sport très ancien puisqu'il est d'origine gréco-romaine. Ce sport de boule, qui ressemble beaucoup à la pétanque, peut être pratiqué par les personnes valides ainsi que par les personnes en situation de handicap dans la catégorie Handisport. C'est une discipline olympique depuis les jeux paralympiques de New York en 1984.

Les principales différences avec la pétanque sont que la Boccia se pratique en salle avec des boules en cuir de densités différentes qui permettent aux joueurs de pointer mais aussi de tirer. Chaque joueur dispose de 6 boules et une partie se joue en 6 manches.

Le championnat réunissait 11 compétiteurs dans deux catégories BC2 et BC3 :

- BC2 : athlètes paralysés cérébraux qui ne peuvent pas être assistés.
- BC3 : athlètes ayant d'importantes difficultés motrices qui peuvent être aidés d'un assistant ou d'un appareil pour lancer la balle.

Le championnat s'est déroulé sur toute la journée et a été très disputé.

Dans la catégorie BC2, c'est Thibault Lacroix du Foyer Soleil Lorient 56 qui l'a emporté avec 3 victoires en 3 matchs devant Charlotte Le Meitour du Foyer Kerdonis 56 et Franck Croulliere.

Dans la catégorie BC3, organisée sous forme de coupes avec 2 poules de 4 puis des demi-finales et finale, c'est Héloïse Legrand de Lorient FFE 56 de l'IEM Ar Men 56 qui s'est imposée en finale devant Jean Baptiste Villossel sur le score serré de 4 à 2.

Au cours de la cérémonie de remise des médailles, le Comité Départemental Handisport du Morbihan, par la voix de son Président Pascal Pronost, a remercié la municipalité de Cléguer qui, pour la 2ème année consécutive, a mis à disposition la salle omnisport pour permettre l'organisation de ce championnat dans d'excellentes conditions. Il a également remercié tous les accompagnateurs des compétiteurs sans qui l'organisation de ce championnat n'aurait pas été possible.

Franck Croulliere-Blaska



Héloïse Le Grand et son papa



Les participants à la compétition

Associations



INFORMATION CONCERNANT LES ASSOCIATIONS LOI 1901

À compter du 1^{er} janvier 2021

Toute demande d'enregistrement de création, de modifications, de dissolution concernant votre association devra s'effectuer par télé-déclaration directement sur le site :

service-public-asso.fr

En cas de problème, sont à votre disposition :



- les **Points d'Accueil Numériques** situés :
 - en préfecture de Vannes
 - en sous-préfecture de Lorient (pour consulter les horaires : www.morbihan.gouv.fr)
 - en sous-préfecture de Pontivy : ouverture au public tous les jours sauf le mercredi de 8h30 à 12h00 sur RDV au 02 97 27 48 62
 - les espaces France Services et les MSAP : www.msap.fr
 - votre mairie
- le **standard téléphonique** des associations : accessible tous les jours de 14h00 à 16h00 au 02 97 27 67 68
- la **messagerie** : pref-associations@morbihan.gouv.fr

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

La commémoration du 11 novembre en l'honneur des femmes, des enfants et des hommes morts pour notre liberté a été autorisée en nombre limité.



Cérémonie du 11 novembre

SOCIÉTÉ DE CHASSE COMMUNALE

Cette année, la société de chasse est composée de 66 chasseurs dont 2 femmes, 2 gardes chasse particuliers, 2 piégeurs et un équipage de déterrage de blaireaux.

Quand on parle de chasse de nos jours, on parle de régulation des espèces pour éviter la surpopulation qui entraîne malheureusement des maladies comme la peste porcine pour le sanglier, la tularémie pour le lièvre, la leptospirose pour le ragondin, la gale pour le renard et la grippe aviaire pour les oiseaux. Certaines de ces maladies sont transmissibles à l'homme ou au chien.

Le sanglier, le blaireau et le chevreuil se reproduisent très vite dans nos campagnes, d'où de plus en plus de dégâts dans les cultures agricoles et parfois même dans les jardins des particuliers, sans oublier les accidents automobiles qu'ils peuvent produire.

Tous les ans :

- nous effectuons un comptage nocturne des animaux sur toujours le même parcours, ce qui nous permet de voir l'évolution de la population animale, et en fonction du comptage, nous limitons les prélèvements ;

- au mois de novembre, nous effectuons une campagne de piégeage de ragondin sur demande de l'autorité administrative.

Autre sujet qui nous tient à cœur : la sécurité. Nous portons des vêtements orange fluo pour éviter tout accident de tir. Nous constatons que certains cyclistes et promeneurs ne mettent pas de vêtements « voyants », merci de faire un effort pour votre sécurité et pour notre tranquillité.

Contact : societechasseleguer@gmail.com



ASSOCIATION D'HORTICULTURE

Une floraison en septembre

Après avoir été sauvagement taillées par ce maudit virus, les activités de l'association d'horticulture ont fait une repousse en septembre. Cela n'est pas directement lié aux fortes pluies de septembre, mais plutôt à la volonté de ranimer l'association.

Rentrée des classes le 20 septembre 2020 : Janet Dickinson nous a proposé une conférence sur «les haies : choix et entretien». Nous étions une trentaine pour cette reprise. Afin de respecter les gestes barrières, il nous a fallu abandonner la Longère et, grâce à la bonne volonté de l'association de tennis de table et de la municipalité, nous avons pu utiliser la salle polyvalente.

Le 18 octobre, nous avons bénéficié d'une météo exceptionnelle pour organiser notre bourse aux plantes. Cette bourse, qui de loin pourrait faire penser à un bal masqué, a permis aux jardiniers amateurs (aux connaissances quasi professionnelles pour nombre d'entre eux) d'échanger plantes et conseils.

Même si le port du masque, obligatoire pour la circonstance, dissimulait les sourires, le regard suffisait à révéler le plaisir de se retrouver. La commune semblait revivre après une hibernation estivale, ce qui est un défi à la nature, surtout dans l'hémisphère nord.

Il est essentiel de reprendre nos activités pour rejeter la sinistrose générée par la pandémie. Bien sûr, nombre d'entre elles sont compromises, notamment les plus conviviales, repas..., mais n'en doutons pas, ce n'est que partie remise.

Bourse aux plantes



Les inscriptions à l'association se font : soit en contactant directement la trésorière, Mme Martine Helo, soit à l'occasion des réunions mensuelles.

Contact : Martine Helo – **02 97 33 34 50**
ahc@horticleguer.com

Site internet : <http://www.horticleguer.com/>

CLÉGUER CHANTE

Difficile année que 2020 pour le chant choral ! La pratique du chant choral est particulièrement à risque en ces temps de pandémie. L'association Cléguer Chante n'a donc pas pu reprendre les répétitions de l'Atelier Chant et Bien être, ni celles avec les enfants des écoles. L'atelier Chansons a fonctionné une fois avant d'être interrompu par le nouveau confinement. Le festival Cléguer Chante 2021 est prévu les 4, 5 et 6 juin et nous gardons l'espoir qu'il puisse avoir lieu, même si c'est dans un format un peu différent.

Nous pensons à tous les adhérents pour qui ces rencontres autour du chant choral sont des moments importants de plaisir et de convivialité et espérons les retrouver très bientôt !

Contact : Evelyne Dodeur – **06 33 28 84 38**



Nous espérons retrouver très vite les enfants des écoles !

BREIZH PAN CELTIC

Après une pause de quelques mois imposée par les mesures sanitaires, l'association Breizh Pan Celtic a repris ses activités en septembre.

Le Conseil d'Administration s'est réuni pour faire le bilan et mettre sur pied de nouveaux projets, et les stages de harpe mensuels ont repris à la Longère.

Le premier stage de harpe de l'année s'est déroulé le 10 octobre. Lucie et Mila commencent leur troisième année. Gwladys et Michel démarrent l'instrument cette année. Les enfants apprécient le déroulement de ces stages qui apportent, en plus de l'apprentissage de la harpe, une initiation au chant, à la danse et au solfège en couleur. Les adultes ne sont pas en reste et témoignent que ces stages sont très enrichissants. En effet, la harpe celtique ancienne est un instrument très ancien, aujourd'hui oublié, à la fois prestigieux et très populaire, autrefois au cœur de la civilisation celtique. Les cours sont rares aujourd'hui. Dans les ateliers organisés par Breizh Pan Celtic chacun peut redécouvrir cet instrument mythique à la sonorité douce et profonde.



Stage d'octobre 2020

Du côté des projets, les adhérents et artistes qui devaient partir en Irlande pour représenter la Bretagne au festival Pan Celtic en 2020 restent motivés pour travailler ensemble, bien qu'il n'y ait pas de voyage en 2021 non plus.

Breizh Pan Celtic prépare un concert pour la fête de la Saint Patrick en mars, avec la participation du Bagad du Faouët, du cercle celtique Livoù Kerien, des harpes de Hent Telenn Breizh, et d'autres encore.

Pour continuer à transmettre la culture celtique malgré un contexte difficile, l'association travaille sur un projet de stage d'été multi-instruments en Bretagne, en collaboration avec le festival Pan Celtic en Irlande.

Contact : Yann-Yvon Dodeur – **06 69 18 44 96**

21

MAISON DES JEUNES

L'association propose des cours de renforcement cardio à la salle polyvalente :

- le lundi de 11h30 à 12h30 pour les seniors
- le lundi de 20h30 à 21h30 (à partir de 14 ans)
- le jeudi de 20h30 à 21h30 (à partir de 14 ans)

Contact : Marceline Le Cadet – **06 31 80 55 67**



BOXE ET LOISIRS DE BRETAGNE

Cette saison, une nouvelle section est venue étoffer le choix des activités de sports de contact. Que propose le BLB ? Le Contact Défense qui allie des disciplines du Self Défense et de la boxe pieds poings. Cette nouvelle section, qui se déroule chaque vendredi de 18h à 19h30 avec un nouveau venu dans l'équipe des coaches diplômés du BLB, s'ajoute aux activités déjà existantes du Kick Boxing enfants, loisirs, confirmés et circuit training boxe. Retrouvez toutes les informations sur <https://www.blb.bzh/> ou sur notre page Facebook [@boxebretagne](https://www.facebook.com/boxebretagne). A bientôt.

Contact : Laurence Jacob – **06 32 76 32 16**



STIREN KLIGER FOOTBALL CLUB

22

La Stiren stoppée dans son élan !

Quel beau début de saison passionnante que nous avons vécu. Les joueurs de Didier Tanguy nous ont redonné le sourire dès le début de saison, on ne pouvait rêver d'un meilleur départ. Tous les joueurs étaient très motivés de retrouver les terrains après ce premier confinement.

Invaincu en championnat, 5ème tour de coupe de France (niveau jamais atteint depuis plus de 30 ans), de très belles affiches au stade Louis Le Portz, beaucoup de supporters...

Dans les autres catégories (des tous petits aux vétérans), tous les clignotants étaient également «au vert». Effectif en hausse, présence aux entraînements, ambiance et motivation au top. Que du bonheur et de la joie à la Stiren !!!

Et puis tout s'est arrêté avec ce deuxième confinement. Nous sommes toujours dans l'attente d'une éventuelle date de reprise. Il va falloir tous se remobiliser pour atteindre au plus vite nos objectifs et reprendre notre marche en avant.

La Stiren pense également très fort à Hubert Jaffre qui nous a quittés trop brutalement.

En espérant vous retrouver très vite autour des stades afin de partager de très bons moments tous ensemble. Amitiés sportives.

Contact : Eric Le Goualher – **02 97 32 40 12**



AMICALE LAÏQUE

C'est une saison (voire une année) particulière qui s'est terminée. Pas de manifestations de fin de saison (fête de l'eau, gala de danse,...), pas de fin pour les challenges des jeunes judokas.

Et un été bien triste sans animations dans les quartiers.

L'Amicale avait décidé d'un avoir pour les adhérents de la danse ou du judo qui revenaient.

Je remercie ici tous ceux qui, bien que sans certitudes, ont repris le chemin des salles, des ateliers ou des activités de plein air. Et aussi ceux qui, ne revenant pas, ont laissé l'avoir à l'association.

Dans toute la mesure du possible, en respectant les arrêtés, nous poursuivrons et continuerons à essayer d'apporter des nouveautés et de favoriser le lien entre les habitants.

Cette saison a vu le démarrage de la section Basket loisir pour adultes le lundi soir (nous ne désespérons pas de trouver l'adéquation disponibilité de l'éducateur et de la salle pour les enfants) et aussi une section Marche nordique chaque samedi matin.

Malgré le contexte flou, nous prévoyons pour l'année 2021 quelques manifestations importantes.

Le Championnat départemental de kayak de descente se déroulera en février à la base nautique. Base nautique qui sera le théâtre de la fête de l'eau le 8 mai.

Le gala de danse, qui a été annulé cette année, se déroulera le samedi 26 juin à l'Estran à Guidel.

Je vous souhaite au nom de l'Amicale une bonne et heureuse année 2021.

Michel Leclerc – Président.

AMICALE LAÏQUE – CANOË KAYAK

Cette première saison a été marquée par le confinement.

Mais comme activité extérieure, nous avons pu reprendre les sorties début mai.

L'été a donné lieu à une aussi bonne saison de locations que l'an passé. Toujours autant de plaisir à accueillir et faire découvrir le Scorff à tous ceux qui le souhaitent.

La rentrée a vu l'arrivée d'ados et de jeunes enfants (à partir de 10 ans) et d'adultes.

C'est une énorme satisfaction pour les responsables de la section.

Pour continuer à monter en qualité, nous avons l'appui d'un moniteur diplômé d'état, Lionel, qui alterne les séances avec Jérôme, moniteur fédéral.

Le Comité Départemental a choisi notre club pour organiser le championnat départemental de descente en février.

La fête de l'eau est reprogrammée au 8 mai 2021.

Il est toujours possible de nous rejoindre.

Contact : **07 66 00 20 55**



AMICALE LAÏQUE – DANSE

Drôle de début d'une saison qui s'annonçait bien. Les effectifs étaient en progression. Le cours d'Urban Dance était complet.

Nous avons ouvert 2 cours de danse Classique avec Rebecca Michalski, qui a fait sa scolarité en «sport-études» et est diplômée avec mention du conservatoire de Lille. Déjà bénévole à Baccarat pendant 7 ans où elle avait créé son association, Rebecca vient de rejoindre l'Amicale.

Nous avons eu la chance de pouvoir faire revenir MaMsoN, artiste international et spécialiste de la danse «House» pour nos élèves ayant déjà un bon niveau. Sa gentillesse et sa facilité d'adaptation a ravi les élèves, n'hésitant pas à reprendre les pas les plus compliqués.

Pour les Ladybugs et Le Baby Bounce Crew, nos groupes de concours, nous avons listé les rencontres et tremplins pour l'année et nous avons une nouvelle date pour notre Gala (samedi 26 juin 2021 à l'Estran de Guidel).

Mais voilà, après une fin d'année compliquée, avec une reprise «sous haute protection sanitaire», nous nous retrouvons de nouveau à l'arrêt. Pour ce qui est de la suite des événements ?...

Contact : **07 68 41 29 13 – 02 97 32 41 90**
edith.danse.al@gmail.com



Crédit photo : Yvonnick Le Coupannec

AMICALE LAÏQUE – BIEN ÊTRE

La section «Bien-être» propose des séances de marches nordiques.

En initiation, débutant ou confirmé, l'activité se déroule les samedis matins de 10 h à 12h. Elle est adaptée aux capacités de chacun avec l'avantage d'être en petit groupe.

L'activité, complète tant au niveau cardio que musculaire, facilite aussi une plus grande sérénité. Alors rendez-vous au parking du 14 juillet (derrière la salle polyvalente).

Prêt de matériel possible avec respect des consignes sanitaires.

Les restrictions liées aux conditions sanitaires sont plus souples que d'autres activités sportives car la marche nordique est pratiquée en extérieure et par une professionnelle, Sylvie Henri.

Contact : Karine Daniel – **06 35 38 44 22**
bienetre.cleguer@outlook.fr (responsable section)

Sylvie Henri – **06 71 15 69 53** (éducatrice sportif diplômée)

Informations diverses

OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

La Région Bretagne organise et finance les parcours de formation continue des personnes en recherche d'emploi au regard des besoins en compétences des entreprises et des territoires.

Dorénavant, l'offre de formation proposée par la Région se décline en deux gammes : la gamme PREPA, qui permet de découvrir des métiers, d'élaborer un projet professionnel ou encore d'acquérir des compétences clés, et la gamme QUALIF, qui offre la possibilité de se qualifier ou de se former, notamment dans les secteurs qui recrutent en Bretagne.

Vous trouverez toutes les informations sur

<https://www.bretagne.bzh/actions/formation/acces-emploi/aides-formation-emploi/>



LA MARINE NATIONALE RECRUTE

Acteur majeur de l'emploi des jeunes et accessible à tous, la Marine nationale recrute et forme chaque année près de 4000 femmes et hommes âgés de 16 à 30 ans de niveau 3e à Bac+5, dans plus de 50 métiers.

Animée par le besoin constant de recruter dans l'ensemble de ses environnements d'emploi (forces sous-marines, aéronautique navale, force des fusiliers marins et commandos marine, forces de surface), la Marine est un acteur majeur de l'emploi des jeunes, auxquels elle propose des contrats de 1 à 10 ans et des formations tout au long de leur carrière de marin.

En formant tous les marins recrutés, quel que soit leur niveau d'études, dans l'ensemble de ses métiers, la Marine est aussi un acteur majeur de la formation.

Sur toutes les mers du monde, la Marine nationale conduit une grande variété d'opérations. Etant la seule armée à opérer à la fois dans les milieux maritime, subaquatique, aérien, terrestre et cyber, elle met en œuvre des équipements toujours plus complexes, grâce à des équipages qui, bien que jeunes, démontrent des savoir-faire aussi variés que pointus.

Pour découvrir toutes les offres d'emploi proposées par la Marine, postuler ou échanger avec des marins ambassadeurs, rdv sur www.etramarin.fr ou dans le CIRFA (Centre d'information et de recrutement des forces armées) le plus proche de chez vous.



Expression des élus

Les textes de cette page sont publiés tels que reçus par la rédaction et engagent la responsabilité de leurs auteurs

CLÉGUER DEMAIN...

Vous nous avez fait confiance en validant nos propositions. Notre équipe continue à travailler auprès de tous les Clégueuses et Clégueurs pour assurer le vivre ensemble et le développement de la commune. Le contexte actuel n'a en rien freiné notre enthousiasme et notre engagement à mettre en œuvre les actions annoncées dans notre programme. Pour en citer certaines :

La première phase d'aménagement de la zone Kerchopine est aujourd'hui achevée. Ces travaux de sécurisation facilitent le stationnement et la circulation sur la zone, également point stratégique pour le réseau de transport en commun. Le projet a été mené dans le souci de préserver notre environnement avec une solution innovante d'infiltration naturelle des eaux pluviales.

La construction de la maison de santé, réel enjeu pour la commune, avance très concrètement. Elle sera implantée à l'entrée du bourg, place du 19 mars. Le plan est arrêté et le permis de construire déposé. Nous œuvrons de manière active avec les professionnels de santé qui ont élaboré le projet de maison de santé pluridisciplinaire et nous recherchons activement des praticiens, médecins et dentistes.

Pour soutenir nos associations dans leurs actions, nous avons lancé, avec leurs responsables, une réflexion pour repenser les infrastructures. De cette réflexion globale, plusieurs actions ont été identifiées telles que la construction prochaine d'un local pour faciliter le rangement du matériel associatif.

Ces projets sont maîtrisés pour garantir une fiscalité saine et équilibrée au sein de la commune. Dans le même temps, nous agissons pour que Cléguer soit pleinement reconnue au sein de Lorient Agglomération.

Nous continuerons à soutenir notre projet dans le respect des valeurs qui nous sont chères notamment la concertation, l'engagement, la responsabilité pour le Cléguer de demain...

PAROLE AUX CLÉGUEROIS

La liste "Parole aux Clégueurs" est heureuse de pouvoir rencontrer et informer tous les clégueurs et clégueuses par le biais du bulletin municipal, ce qui est une première au sein de la commune.

Lors de la période 2014-2020, nous avons sollicité le Maire de pouvoir nous exprimer au travers d'un espace dédié à la liste "Parole aux Clégueurs" au sein du bulletin municipal "le Clégueurs". Le Maire de l'époque ne nous avait pas permis de prétendre à cet espace, la loi ne l'y obligeant pas. Depuis lors, la loi a été modifiée et il est donc maintenant permis, pour la liste d'opposition "Parole aux Clégueurs" menée par Anthony Quéro aux dernières élections municipales de Mars 2020, de s'exprimer dans le bulletin municipal de Cléguer.

Tout d'abord, nous tenons à préciser que les 3 élus, que sont Anthony Quéro, Valérie Mongin et Michel Le Saëc, participent aux séances du conseil municipal, sont impliqués dans diverses commissions municipales et tout ceci dans un esprit d'opposition constructive. Maintenant, si nous n'avons pas participé au premier conseil municipal, cela tient au fait qu'il nous est paru incohérent, à l'époque du 1er confinement, de se retrouver à 24 personnes dans une salle de réunion alors qu'il était par ailleurs déconseillé, voire interdit, pour les restaurateurs et gérants de bar entre autres, de recevoir du monde malgré les protocoles sanitaires mis en place.

Quant à notre fonctionnement, en amont de chaque conseil municipal, nous travaillons ensemble l'ordre du jour et intervenons en cours de réunion sur les sujets qui nous interpellent et n'hésitons pas à faire des propositions. C'est à ce titre que nous invitons les habitants de la commune à nous faire part de leurs doléances, satisfactions ou remarques diverses sur l'action municipale au sein de leur environnement de vie (quartier, village, etc..).

Contact : **anthonyquero56@gmail.com**

Nota: chaque compte-rendu du conseil municipal est disponible sur le site internet <http://www.cleguer.fr/> et est affiché en mairie.

ÉTAT CIVIL DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2019 AU 30 NOVEMBRE 2020

(N'apparaissent que les publications autorisées)

26 Décès dont

BEVEN	Camille		18/12/2019
COURTET	Lucie	veuve PERRON	24/12/2019
BARDOUIL	Jeanne	veuve LAVOLE	25/12/2019
COCHE	Germaine	veuve TANGUY	31/12/2019
JAFFRE	Joséphine		31/01/2020
LE MEILLOUR	Marie	veuve TANGUY	02/02/2020
LE NAOUR	Rémi		06/02/2020
EVENOU	Jean -Francis		12/02/2020
COCHE	Antoine		26/02/2020
LE LIBOUX	Irène	veuve THOMAS	22/03/2020
FLECHER	Alice	veuve BEVAN	10/04/2020
LE GUENNEC	Monique	épouse LE GAL	18/04/2020
RIVIERE	Alain		24/04/2020
VARIN	Daniel		04/05/2020
FOUQUET	Jean-Pierre		07/05/2020
CARRE	Yannick		15/06/2020
LE MOING	Michelle	veuve LE MERDY	21/06/2020
LEPARMENTIER	Stéphane		22/06/2020
LE DIOT	Nelly	épouse ROBINO	21/07/2020
DINAM	Michel		17/08/2020
DODEUR	Jean-Yves		27/08/2020
EVENO	Joël		28/08/2020
LE COZ	Renée	veuve LE BAIL	04/09/2020
FERET	Sylvie	épouse CUVELIER	13/09/2020
LE ROUX	Emmanuel		02/10/2020
JAFFRE	Hubert		08/10/2020

6 PACS dont

LIEURY	Jean-Marc	11/02/2020
GICQUEL	Julie	
MILIOTO	Romain	21/07/2020
GALLO	Pauline	
BOURIC	Erwan	15/09/2020
HOEHLINGER	Diane	
BAYER	Thomas	13/10/2020
TOMARA	Marie Françoise	
GOMES PEREIRA	Antonio	20/10/2020
STEPHAN	Virginie	

21 naissances dont

MARIET	Arthur	24/01/2020
LE PRIOL	Loenn	29/01/2020
KLEINLOGEL	Sibylle	02/02/2020
LE LUEL	Mewen	04/02/2020
T'JOEN	Elya	05/02/2020
JAFFRE	Lena	25/02/2020
TENNIER	Raphaël	15/03/2020
FLEURY	Thomas	16/03/2020
VALTAT	Elena	12/04/2020
ÖNDER	Hélin	17/05/2020
COTONNEC	Axel	20/06/2020
JOLIVEL COTARD	Syana	17/07/2020
ANGAMA	Jeania	11/08/2020
MILIOTO	Léo	25/10/2020

7 mariages dont

CUDON	Samuel	10/07/2020
MAHIEUX	Emeline	
LE CALVE	Ludovic	08/08/2020
KERRIC	Hélène	
ROPERCH	Damien	20/08/2020
MAGALHAES DE ABREU	Amanda	
LE BOLLAN	Alexandre	22/08/2020
LE NOËLLEC	Typhaine	
ABJEAN-UGUEN	Vincent	22/08/2020
LE BOUËDEC	Virginie	
CORNILLEAU	Hervé	26/08/2020
LE MESTRE	Anne	

Mé morandum

MAIRIE

19, rue Félix-le-Gleut

☎ 02.97.80.18.88 Fax : 02.97.32.58.24

✉ Mairie : mairie@cleguer.fr

Horaires :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :

8h30-12h/13h30-17h30

Mardi : 8h30-12h

Permanence état civil le samedi de 9h à 12h
sauf période estivale

Centre Communal d'Action Sociale

19, rue Félix-le-Gleut

☎ 02.97.80.18.92

✉ : ccas@cleguer.fr

Service d'Aide à Domicile

19, rue Félix-le-Gleut

☎ 02.97.80.18.92 / 07.84.30.90.55

✉ : sad@cleguer.fr

Horaires du CCAS et du SAD :

Lundi, jeudi, vendredi : 8h30-12h/13h30-17h30

Mardi et mercredi : 8h30-12h



Calendrier des événements

Dates sous réserve de l'actualité sanitaire

Janvier

S9 Stiren Cléguer
Tournoi Futsal

Février

S6 Amicale laïque
Championnat départemental
de Kayak descente

AEP St Gérard
Soirée théâtre

S13 Stiren Cléguer
Soirée choucroute

Mars

D14 Breizh Pan Celtic
Fête Saint Patrick

S20 Amis chapelle BPS
Repas crêpes

CCFD Terre solidaire
Collecte de Printemps

Avril

V16 FC Kerchopine
Loto

D25 Stiren Cyclo Club Cléguer
Randonnée

Mai

D2 Comité de jumelage
Thé dansant

S8 Une clé pour Haïti
Concours pétanque
Expo art haïtien

Amicale Laïque
Fête de l'eau

J13 Stiren Kliger Foot
Tournoi interquartier

S15 Stiren Kliger Foot
Tournoi Vétérans

D16 Horticulture
Bourse aux plantes

V21 Municipalité
Marché des producteurs locaux

S29 AEP Saint Gérard
Kermesse

Juin

V4 Cléguer chante
S5 Festival Cléguer chante
D6

D13 Comité des fêtes du bourg
et St Etienne
Fête de quartier

V18 Tennis de table
Finale coupe du Morbihan 2020

D20 Comité des fêtes de Sénébret
Concours de pétanque

S26 Amicale Laïque
Gala de danse
(salle l'Estran à Guidel)

Amis chapelle BPS
Pardon Saint Pierre

D27 Appel Saint Gérard
Vide grenier

Juillet

S4 Société de chasse
D5 Fête de la chasse

S10 Stiren Cléguer
Concours de boules

L12 Breizh Pan Celtic
Summer School

M13 Breizh Pan Celtic
Summer School
Cléguer le 13 juillet
Fête nationale

M14 Breizh Pan Celtic
J15 Summer School

S17 Comité des fêtes de l'Enfer
D18 Concours de boules
et pétanque

Août

D8 Amis St Nicolas
Pardon de Saint Nicolas

D15 Amis chapelle BPS
Pardon Ste Marie

D22 Comité des fêtes de Kerchopine
L23 Fêtes de Kerchopine

Septembre

D5 Amis de St Guénaël
Fête de la Chapelle

S11 Forum des Associations

D12 Tennis de table
Tournoi régional

S18 APEL Saint Gérard
Loto

L20 Comité de jumelage
M21 Accueil des Italiens
M22

J23
V24
D26

Octobre

S2 CCFD terre solidaire
Collecte journaux d'Automne

D3 Comité des fêtes bourg
et St Etienne
Fête du rosaire

S16 L'Atelier travaux manuels
D17 Exposition

D17 Horticulture
Bourse aux plantes

S23 Foulées clégueroises
D24 Trail de la vallée du Scorff

Novembre

S13 FC Kerchopine
Repas

S20 Réunion des association
pour préparation calendrier
fêtes 2022

Décembre

D5 Appel St Gérard
Spectacle de Noël

Attention !

Les élections
départementales et
régionales auront lieu
en juin à une date non fixée
à ce jour